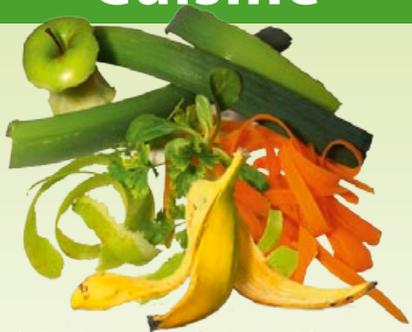


Jetons moins en compostant

Les déchets organiques en tas ou dans un composteur

Si vous disposez d'un jardin

Cuisine



épluchures de fruits et légumes



coquilles d'œufs coquilles de noix



céréales



salade



pâtes



légumes cuits

viandes
poissons

Jardin



tontes de gazon, fleurs fanées



copeaux de bois



feuilles



branches

Et aussi



filtres et marc de café, sachets de thé



mouchoirs en papier et essuie-tout



morceaux de carton

Tolérés

en quantité limitée



agrumes



morceaux de pain



cendres refroidies

Le saviez-vous ?

Le compostage permet de réduire de **50 kg** par an et par personne la quantité de déchets jetés dans la poubelle d'ordures ménagères !



Le compost peut aussi se faire **en tas**, sans l'utilisation d'un composteur.

Il est possible d'acquérir un composteur auprès du SYDED du Lot.
Renseignements : 05 65 21 54 30